

Fonds d'affectation spéciale pour les négociations sur la facilitation du commerce

Note technique No. 3

Utilisation de systèmes douaniers automatisés

Contexte

Les systèmes automatisés dans les douanes constituent un des instruments les plus importants pour simplifier les procédures de commerce international. Les procédures douanières automatisées remplacent le traitement manuel des documents douaniers par le traitement assisté par ordinateur d'informations transmises électroniquement. L'utilisation de systèmes douaniers automatisés facilite le commerce en normalisant les formulaires, les documents et les données ainsi qu'en simplifiant et en informatisant les procédures pour accélérer le dédouanement des marchandises. Ils renforcent aussi l'efficacité opérationnelle du contrôle douanier en introduisant des procédures sécurisées et en fournissant des suivis et des mécanismes d'audit complets. Les systèmes automatisés douaniers offrent aux gouvernements des statistiques précises au bon moment sur le commerce et les revenus extérieurs.

En complément de la réforme douanière, l'automatisation fait partie de la modernisation douanière qui comprend l'alignement de procédures et de documents douaniers sur les normes, les conventions et les autres instruments internationaux. Il s'agit d'une revue cruciale qui permettra d'introduire les normes internationales ainsi que les meilleures pratiques recommandées et de conduire une réforme douanière efficace.

L'introduction de l'automatisation douanière stimulera également l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par d'autres départements gouvernementaux et des parties intéressées du secteur privé dont les activités comprennent des opérations douanières. La liste s'étend à diverses agences gouvernementales, les importateurs et exportateurs, les groupeurs de marchandises, les transporteurs, les courtiers en douane, les opérateurs de terminaux, les banques, les agents de transit de transport et les assurances.

Avantages

Une administration douanière automatisée permet des économies substantielles dans la logistique du commerce et du transport. L'enregistrement des déclarations en douane, le traitement des documents et le dédouanement électroniques entraînent des économies de temps et une prévisibilité dans tous les aspects du commerce transfrontalier et limitent la marge de manœuvre des négociants tout comme celle des officiels douaniers pour contourner le système.

La collecte de taxes et de droits est améliorée tout comme la base données statistique qui sert aux décisions fiscales et de politique économique. Plus précisément, les avantages comprennent :

- L'enregistrement électronique accéléré des déclarations en douane, en utilisant Direct Trader Input (DTI) ou d'autres connections en ligne ;

- Des temps de dédouanement réduits et moins d'inspections physiques des chargements en raison de l'utilisation de logiciels de gestion du risque ;
- Un prélèvement accru de droits et de taxes et la réduction des fraudes grâce à l'application uniforme des lois et des réglementations, le calcul automatisé des droits et des taxes ainsi que de la sécurité intrinsèque ;
- Un renforcement des capacités du personnel et de la direction à la fois dans les douanes et le secteur privé (p.ex. par l'intermédiaire de cours de formation sur les procédures et simplifiées et des documents fondés sur des normes internationales, des recommandations des Nations-Unies et des normes de l'OMD).

Questions liées à la mise en œuvre

Conditions préalables

Pour réussir la mise en œuvre des systèmes douaniers automatisés, il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies dès le début :

- Un fort soutien politique de la réforme et des processus de modernisation par le gouvernement et la direction des douanes ;
- Une approche transparente et collaborative de la gestion du projet pour générer le soutien du personnel et des utilisateurs externes, y compris les courtiers et les agents (coopération entre les secteurs public et privé) ;
- Une mise en place des systèmes douaniers automatisés par étapes ;
- L'application des conventions, normes et autres instruments, y compris un tarif national fondé sur le Système harmonisé et une documentation tirée de la Formule cadre des Nations-Unies ;
- Une révision et un amendement généraux de la réglementation et des autres instruments légaux pour assurer la compatibilité avec les nouvelles procédures, notamment l'enregistrement électronique des données de dédouanement et l'introduction d'un Document administratif unique, lorsque cela est possible.

But et objectifs

Les principales fonctions des douanes sont de contrôler le flux des marchandises, d'assurer la conformité avec les règles et les réglementations gouvernementales, de prélever les droits et les taxes dus selon le tarif douanier national et le code des taxes ainsi que de protéger le pays contre les activités terroristes et contre l'importation de marchandises et de matériaux destinés à des fins illégales.

Ce travail complexe peut être facilité par l'utilisation de systèmes informatiques constitués de logiciels compréhensifs intégrés dotés de certaines fonctionnalités ou modules, tels que :

- Le contrôle du fret, pour suivre tous les mouvements d'importation, de transit et d'exportation, et pour assurer que toutes les marchandises soient dûment dédouanées avant la mainlevée ou qu'un mécanisme permettant la mainlevée avant le dédouanement soit mis en place ;

- Le traitement de déclaration, afin de saisir et de traiter les données à des fins de prélèvement de droits et taxes ;
- Le paiement et la comptabilité, afin d'enregistrer et de comptabiliser les paiements des importateurs et des exportateurs ;
- Les opérations de renseignement, afin d'enregistrer et d'échanger des données pour le profilage de risque et son application, et la gestion du risque pour sélectionner les chargements qui présentent plus de risques d'échapper aux droits et aux taxes, ou ceux sujets à la contrebande et au trafic de substances et de matériaux illégaux ;
- La production de rapports et de statistiques, afin d'extraire les données pour le commerce extérieur et établir des rapports de gestion pour les douanes.

Il existe aujourd'hui différents types de logiciels disponibles, souvent développés dans le cadre d'un partenariat entre les secteurs public et privé. Le système le plus répandu est SYDONIA, développé par la CNUCED depuis 1981 et utilisé dans plus de 90 pays et territoires.

Personnel TC

Customs automation is a highly technical and complex project and ICT is very important in all phases of implementation. Usually an ICT Division within the Customs Authority will be responsible for the operation and support of all ICT systems. Often, international ICT experts are included in the initial stages to build the system and to train local computer staff in running and maintaining the project. Owing to this extensive training, their qualifications and IT capacities can increase their value on the job market to a point that they often are reluctant to stay beyond the implementation phase. Therefore, only competitive employment conditions will ensure their continuous support.

Équipement et maintenance

La mise à jour et le remplacement d'équipement informatique est une réalité qui ne peut être ignorée. L'administration des douanes doit donc s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles au bon moment, par exemple en prélevant pour chaque transaction des frais d'utilisateur qui reflètent les coûts actuels et projetés de la mise à jour et du remplacement des systèmes.

Coûts

Les implications du coût de mise en œuvre et de fonctionnement d'un système douanier automatisé varient de pays à pays, dépendant de l'état initial des programmes de TCI dans l'administration douanière (p.ex. les systèmes d'exploitation existants et les programmes de réforme), de l'étendue du projet et du niveau de connaissances professionnelles locales pour soutenir le processus de modernisation.

Les coûts de mise en œuvre sont principalement liés aux exigences en matériel, l'achat ou le développement de logiciels, les besoins en formation et en consultation spécialisée, soit plus précisément :

- Les exigences en matériel, c'est-à-dire l'approvisionnement d'ordinateurs et d'équipement de TCI ainsi que la connectivité, i.e. l'accès aux infrastructures de télécommunication nécessaires. Cet élément dépend directement du nombre

de sites physiques à informatiser (y compris les ports et les bureaux frontaliers et régionaux), les caractéristiques du territoire (terrains montagneux, archipels, cols inaccessibles, etc.) et le réaménagement de bâtiments (quartiers généraux, bureaux régionaux et postes frontaliers) où des éléments d'automatisation doivent être installés.

- Les exigences en logiciels, c'est-à-dire le besoin de programmes informatiques nécessaires pour transformer les documents dans les formats demandés et pour automatiser les transactions et les procédures douanières. Les logiciels nécessaires devront être soit achetés soit développés puis installés, souvent par des conseillers et des experts nationaux et/ou internationaux. De plus, les éléments clés des logiciels devront être adaptés pour refléter les conditions locales, telles que la structure et le contenu tarifaires.
- Les besoins en formation, c'est-à-dire les coûts liés à l'installation, le fonctionnement et la maintenance du matériel et des logiciels. Ils dépendront largement du niveau de connaissance disponible et des besoins en formation conséquents du personnel et de la direction des douanes.

De plus, des coûts et des délais surviennent pour d'autres raisons, comme les réformes législatives, ou le besoin de construire de nouveaux bureaux ou de nouveaux réseaux de télécommunication.

Références et outils

Organisation mondiale des douanes

Convention internationale sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (amendée) – Convention de Kyoto révisée de 1999. Voir www.wcoomd.org.

ASYCUDA

SYDONIA est un système de gestion de douanes automatisé qui couvre la plupart des procédures de commerce extérieur. Le système, développé par la CNUCED traite les manifestes, les déclarations de douane, les procédures de comptabilité, le transit et les régimes suspensifs. SYDONIA génère des données commerciales pouvant être employées pour des analyses statistiques et économiques. Voir www.asycuda.org.

Banque mondiale

Le Manuel de modernisation des douanes offre des principes directeurs opérationnels pour traiter des questions telles que l'évaluation en douane, les règles d'origine, les exemptions et les exonérations de droits de douane, le transit et la sécurité ou encore l'utilisation des TCI.

Luc de Wolf, Jose B. Sokol (2005), Manuel de modernisation douanière; série Commerce et développement de la Banque mondiale World Bank Customs Modernization Handbook. Voir <http://go.worldbank.org/RZNRCHSZ30>.

The Global Facilitation Partnership for Transportation and Trade (GFP)

The Global Facilitation Partnership for Transportation and Trade (GFP) brings together the world's leading organizations and practitioners in trade and transport facilitation. It creates an open information and exchange platform on major new developments and all aspects of trade and transport facilitation. See www.gfptt.org.

CNUCED

La Réunion des experts de la CNUCED en 2006 a été organisée avec comme thème les solutions TCI pour faciliter le commerce aux frontières et dans les ports.

CNUCED (2006), Le rôle des TIC dans la facilitation du commerce aux frontières et dans les ports, TD/B/COM.3/EM.27/2, Genève

Ce document, ainsi que d'autres, en plus des travaux de conférences et des présentations sur la facilitation du commerce sont disponibles sur le site de la branche Logistique du commerce de la CNUCED à l'adresse www.unctad.org/ttl.

Les souscriptions au Transport Newsletter de la CNUCED se font à travers le lien suivant: <http://extranet.unctad.org/TransportNews>.

Autres notes techniques de la CNUCED

Autres notes techniques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unctad.org/technicalnotes>. Se référer plus précisément aux notes suivantes :

- Note technique No. 13 (Simplification des documents utilisés dans le commerce international)

Les notes techniques ont été élaborées par des experts engagés par la CNUCED dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale visant le "Renforcement des capacités dans les pays en développement et les pays moins avancés pour soutenir leur participation effective dans le processus de négociation de l'OMC portant sur la facilitation du commerce". Ce fonds est financé par les gouvernements de Suède et d'Espagne. Les notes ont pour objectif d'assister les délégués des États membres à Genève et les négociateurs dans les capitales nationales à mieux comprendre la portée et les implications des diverses mesures qui ont été proposées dans le cadre des négociations multilatérales sur la facilitation du commerce. Les opinions exprimées ne concordent pas nécessairement avec celles de l'Organisation ou des pays donateurs contribuant au Fonds d'affectation spéciale. Les commentaires et les demandes de renseignement, devraient être envoyées à l'adresse électronique suivante : trade.logistics@unctad.org. Toutes les notes techniques sont disponibles à travers le lien suivant : <http://www.unctad.org/technicalnotes>
